

JOURNÉE DES JEUNES CHERCHEURS EN DROIT DE L'ARBITRAGE – 1^{RE} ÉDITION

L'ÉTAT ET L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

Sous la direction scientifique de M. **Denis Mouralis**, Professeur
à l'Université d'Aix-Marseille, Co-président d'honneur du Club
de l'arbitrage

Jeudi, 30 juin 2022 de 9h00 à 17h00 (heure de Paris)

Faculté de droit et science politique – Aix-Marseille Université
3 Avenue Robert Schuman, 13100 Aix-en-Provence

Espace Cassin, salle 3.3

Modalités de participation :

- Hybride et gratuit
- Inscription sur www.clubdelarbitrage.com ou scanner



Partenaires :

Club de l'Arbitrage



PRÉSENTATION

Le Club de l'Arbitrage a été fondé par trois doctorants du Centre de droit économique de l'Université d'Aix-Marseille avec pour objectif de promouvoir le droit de l'arbitrage en réunissant enseignants-chercheurs, praticiens et étudiants. Il est dirigé par une équipe dynamique de quatre doctorants du même centre (**Natalia Gaucher-Mbodji, Adama Zoromé, Laurent Kernet et Clément Fontaine**). Il est très fier d'être soutenu par les Professeurs **Jacques Mestre** et **Denis Mouralis**, Présidents d'honneur de l'association.

L'adhésion au Club se fait sur le site internet www.clubdelarbitrage.com

La journée des jeunes chercheurs en droit de l'arbitrage est une activité bisannuelle du Club réunissant les jeunes chercheurs (doctorants et post docteurs), pour une journée de réflexion sur le droit de l'arbitrage. Le thème de cette édition porte sur « **L'État et l'Arbitrage international** ».

Sujet de droit international public, l'État est une entité souveraine dotée d'une personnalité juridique et de la puissance publique. Il est également un acteur incontournable de l'arbitrage international ; ce, à deux titres. D'une part, il participe de la *favor arbitrandum* et de la notoriété attribuée à l'arbitrage international depuis plusieurs décennies. D'autre part, il n'est plus contesté qu'il est un sujet du contentieux arbitral. Cependant, peut-on le traiter comme un sujet ordinaire de l'arbitrage international, à l'instar des particuliers et des personnes morales de droit privé ?

JOURNÉE DES JEUNES CHERCHEURS EN DROIT DE L'ARBITRAGE

**** 1^{RE} ÉDITION ****

L'ÉTAT ET L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

Sous la direction scientifique de M. **Denis Mouralis**, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Co-président d'honneur du Club de l'Arbitrage

Judi, 30 juin 2022 de 9h00 à 17h00 (heure de Paris)

Faculté de droit et science politique – Aix-Marseille Université

3 Avenue Robert Schuman, 13100 Aix-en-Provence

Espace Cassin, salle 3.3

Partenaires :



PROGRAMME

9h00-9h20 – Accueil

9h30-9h40 – Mots d'ouverture de M. **David Bosco**,
Directeur du Centre de Droit économique, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

PANEL 1 – LE CONSENTEMENT DE L'ÉTAT À LA PROCEDURE ARBITRALE

Sous la présidence de **M. Marc Henry**,
Président de l'Association française d'arbitrage, Docteur en droit et avocat au
Barreau de Paris

9h50-10h05 – **Matthieu Moreau-Cucchi**, Docteur, qualifié aux fonctions de Maître
de conférences

Le contentieux du consentement étatique : une menace pour l'arbitrage ?

10h10-10h25 – **Adama Zoromé**, Doctorant à l'Université d'Aix-Marseille

Le consentement à l'arbitrage et le paradoxe de l'inexécution forcée

10h30-10h45 – **Mohamed Gomaa**, Doctorant à l'Université du Caire

L'arbitre et la recherche de l'équilibre entre les parties au contrat administratif

Discussions

11h05-11h20 – Pause-café

PANEL 2 – L'ÉTAT PARTIE DANS L'ARBITRAGE D'INVESTISSEMENT

Sous la présidence de M. **Walid Ben Hamida**,
Maître de conférences à l'Université d'Evry Val d'Essonne et à Sciences Po, Paris

11h30-11h45 – **Milcar Jeff Dorce**, Doctorant à l'Université de Bordeaux
*L'État d'accueil d'un investissement étranger comme demandeur reconventionnel
dans l'arbitrage investisseur-État : Regards sur les récents développements
jurisprudentiels*

11h50-12h05 – **Nasr Ashoush**, Doctorant à l'Université de Bourgogne

Les entreprises d'État dans l'arbitrage international d'investissement

12h10-12h25 – **Nguyen Thi Hoa**, Docteure, Enseignante-chercheuse à l'Université
de Droit de Ho Chi Minh

L'État vietnamien et l'arbitrage international

Discussion

12h40-14h10 – Pause-déjeuner

PANEL 3 – LES NOUVEAUX HORIZONS DE L'ARBITRAGE INTERNATIONAL

Sous la présidence de M. **Denis Mouralis**,
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Co-président d'honneur du Club de
l'arbitrage

14h20-14h35 – **Yann Aouidef**, Doctorant-CIFRE à l'Université Paris 2, en
partenariat avec la coopérative Kleros

*Les aspects théoriques et pratiques de la justice décentralisée : perspective d'une
évolution de la relation entre État et arbitrage international par le biais de la
justice décentralisée*

14h40-14h55 – **Dani El Habel**, Doctorant à l'Université d'Aix-Marseille
L'arbitrage spatial : les enjeux ?

15h00-15h15 – **Didier Franck Bationo**, Doctorant à l'Université Jean Moulin Lyon 3
*L'assistance juridique des pays en développement en matière d'arbitrage
d'investissement*

15h20-15h35 – **Joseph Basilien**, Doctorant à l'Université Jean Moulin Lyon 3
*La possibilité de l'extension de l'arbitrage étatique (state-run arbitration) à
l'international*

Discussion

16h00-16h15 – Propos conclusifs de M. **Denis Mouralis**

Club de l'arbitrage